

14.06.2019 - 12:16 Uhr

Assemblée des délégués de Pro Infirmis 2019 / Grève des femmes : Pro Infirmis contre les discriminations multiples

Zurich (ots) -

La 100e Assemblée des délégués de Pro Infirmis, qui a lieu aujourd'hui à Neuchâtel, est placée sous le signe des femmes en situation de handicap. Pro Infirmis demande des mesures afin que les discriminations multiples touchant les femmes en situation de handicap cessent. Cet après-midi, Pro Infirmis se joindra aux cortèges à Neuchâtel, Bellinzone et Zurich, en compagnie de femmes concernées.

« Nous demandons un plan d'action comportant des mesures et des projets qui renforcent l'autonomie des femmes en situation de handicap, assurant ainsi leur plein épanouissement. Nous demandons également une révision conséquente de la LAI et de la LPP, afin que les femmes en situation de handicap ne soient plus désavantagées.

Nous demandons la création de structures spécialisées, comme des organes de médiations aux niveaux communal et fédéral, afin que les femmes en situation de handicap reçoivent un soutien adéquat. Nous demandons que les femmes en situation de handicap soient toujours impliquées en politique et dans les projets de recherche traitant de thèmes comme la violence. Tant que les femmes en situation de handicap sont désavantagées par les dispositions de la LAI, reçoivent plus rarement des rentes AI, sont davantage touchées par la discrimination salariale et ont plus de difficultés à concilier activité professionnelle et famille, des mesures de soutien ciblées, comme des quotas, sont nécessaires », explique Felicitas Huggenberger, directrice de Pro Infirmis.

L'Assemblée des délégués a adopté le rapport annuel et le rapport financier 2018 de Pro Infirmis.

Malheureusement, l'organisation n'a pas réussi à augmenter notablement ses recettes en 2018. En effet, les subventions découlant du contrat de prestations avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) sont gelées depuis de nombreuses années et les dons reçus stagnent. Afin de répondre à la forte demande de prestations, il a été nécessaire de puiser dans les réserves depuis quelques années. C'est seulement ainsi que nous avons, jusqu'à présent, pu éviter que les personnes en situation de handicap ne fassent les frais d'une situation financière difficile.

- Adriano Previtali, notre président, Felicitas Huggenberger, notre directrice, ou Manuela Leemann, membre de notre comité, sont à disposition pour des interviews.
- Le rapport annuel et le rapport financier 2018 sont disponibles sur : www.proinfirmis.ch

Contact:

Benita Spengler
Ligne directe : 058 775 26 20
benita.spengler@proinfirmis.ch